

Un Responsable du service évaluation et mise à l'abri (H/F)

Le Responsable du Service Evaluation et Mise à l'abri, sous l'autorité du Directeur Enfance Famille, est responsable du fonctionnement et de l'activité de la Structure d'Accueil de Mineurs Non accompagnés en Evaluation (SAMNAE), dans le respect de la réglementation dédiée aux ESSMS, du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement. Il garantit la prise en compte des besoins des personnes accueillies et prend les décisions relatives à la minorité des personnes se déclarant MNA, à l'issue d'une évaluation conforme au cadre légal, par délégation du Président.

CADRE D'EMPLOI : Attachés Territoriaux/Conseillers Socio-Educatifs/Rédacteurs Territoriaux/Assistants Socio-Educatifs

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR LE DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Mettre en œuvre le projet d'établissement

- Élaborer et/ou actualiser le projet d'établissement dans le cadre de la politique générale définie par la collectivité et des politiques médico-sociales du territoire
- Mettre en œuvre les décisions stratégiques déterminées par le projet d'établissement en veillant à la conformité des actions avec les réglementations en vigueur
- Veiller à la qualité des prestations de la structure (accueil, soin, accompagnement) et à la continuité de service
- Veiller au respect des droits des personnes, à la sécurité des biens et des personnes
- Etablir le bilan d'activité de la structure, piloter la démarche d'évaluation et identifier les axes d'évolution

2- Organiser le cadre d'intervention éducatif de la structure

- Organiser les conditions d'accompagnement des personnes accueillies
- Accueillir et présenter le cadre d'intervention aux personnes accueillies
- Garantir la qualité des interventions éducatives, du bilan santé avec l'infirmier, et du bilan psychologique avec le psychologue
- Développer des projets au sein de la structure répondant aux besoins des usagers
- Assurer les partenariats internes et externes relatifs à la prise en charge des personnes accueillies

3- Organiser et garantir le dispositif opérationnel d'évaluation de la minorité

- Mettre en place et/ou actualiser la procédure d'évaluation dans le cadre réglementaire en vigueur
- Organiser les déclarations ASP, en lien avec la préfecture
- Suivre le protocole conjoint signé avec la préfecture, relatif à l'évaluation de la minorité
- Prendre les décisions relatives à l'évaluation de la minorité
- Faire le lien avec le Parquet dans le cadre des demandes d'OPP et d'article 40
- Gérer les contentieux liés à la non-reconnaissance de minorité, en lien avec le juriste

4- Gérer et animer les ressources humaines

- Évaluer les besoins en personnel de la structure et faire des propositions d'évolution
- Coordonner l'activité de l'équipe pluridisciplinaire afin d'assurer une prise en compte des besoins du public
- Animer des réunions pédagogiques et les réunions de fonctionnement
- Assurer la gestion des compétences de l'équipe (recrutement, formation, évaluation)
- Assumer la responsabilité du respect par les agents de la réglementation et de la législation en vigueur, garantir la qualité et la fiabilité des écrits
- Coordonner la communication et les échanges entre les différents acteurs internes et externes

5- Gérer les ressources et le fonctionnement de la structure

- Élaborer le budget prévisionnel de la structure (budget annexe 07) et suivre son exécution tout au long de l'année
- Veiller au bon fonctionnement de la structure
- Définir les investissements prioritaires
- Contrôler et valider la saisie des données statistiques relatives aux personnes accueillies
- Signaler les Événements Indésirables Graves se produisant sur la structure selon le protocole départemental en vigueur

6- Contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Direction Enfance Famille

- Repérer et analyser les besoins locaux afin d'ajuster la politique départementale
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du schéma unique
- Définir et animer un projet de service, en déclinaison du projet de direction et départemental
- Evaluer les actions conduites et proposer des ajustements

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Protection de l'enfance, Droit privé (civil et pénal), Droit public (administratif et international), Problématiques de migration de population, Méthodologie de projet

Compétences professionnelles : Capacités confirmées au management, Capacité d'écoute, observation et adaptation, Capacité d'analyse, Rédaction d'écrits professionnels, Conduite et animation de réunions

Attitudes professionnelles : Sens de l'initiative et force de proposition, Autonomie, Réactivité, Relations humaines, Esprit de synthèse

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B, nombreux déplacements sont nécessaires, Assurer l'astreinte d'encadrement de la structure

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours, ...) **avant le 31/12/2024**, à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Fanny VILLEMIN, Directrice enfance famille,
au 03.29.77.37.02*